



Le 26 mars 2010

L'ANCV, partenaire engagé au côté de l'association « Les Raideurs Fous » en route de Bischwiller à Istanbul

Communiqué de presse

Dans le cadre du partenariat avec l'APELS (Association pour l'Éducation par le Sport), l'ANCV a soutenu ce projet de raid qui a obtenu l'un des prix de l'appel à projets « Fais-nous rêver » 2009. L'association « Les raideurs fous » animée par Marc Dammron, enseignant au Lycée André Mauroy, va conduire 25 cyclistes de France jusqu'à Istanbul du samedi 27 mars au mercredi 21 avril 2010, dans un apprentissage au « vivre ensemble », à l'ouverture sur le monde, par le biais de la valorisation d'un projet d'éducation par le sport.

« C'est sur ce point particulier que le projet du raid «de Bischwiller à Istanbul » en VTT nous a particulièrement séduit. Plus globalement, c'est également l'impact à l'échelle du territoire local et du Lycée André Maurois qui nous a amené à nous impliquer dans cette initiative. En effet, cette action utilise ici le sport comme un support permettant la mise en œuvre d'un projet structurant. Il impacte toutes les personnes qui s'impliquent à travers cette aventure : l'établissement a intégré cette action dans son projet pédagogique, il implique des parents, le corps enseignant dans son ensemble et mobilise les élèves. Ce projet illustre comment la pratique sportive, plus qu'une finalité, apparaît comme un support structurant, fédérateur et porteur de sens ».

Dominique Ktorza, Directrice des Politiques Sociales de l'ANCV

L'ANCV soutient, dans le cadre de sa mission sociale, la pratique sportive. Elle croit en effet à ses vertus sociales et éducatives qui interviennent à différents niveaux : la pratique sportive contribue à l'amélioration et à l'entretien de la condition physique (le champ de la prévention, de l'insertion sociale et de l'éducation à la citoyenneté). L'incitation à la pratique sportive, est porteuse d'une image positive, ludique et valorisante. Elle suscite ainsi l'adhésion des publics, notamment des jeunes.

L'ANCV soutient l'achat de matériel sportif adapté mais peut être également amenée à aider des opérations ponctuelles ou pérennes favorisant la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Le dispositif des aides à la pratique sportive est financé grâce aux Coupons Sport non utilisés (périmés).

En s'appuyant sur son réseau d'associations partenaires engagées (l'UCPA, Raid'Aventure, EPPM (En passant par la Montagne); FFSA (fédération Française du sport Adapté), FFH (Fédération Française Handisport),...entre autres), l'ANCV aura ainsi permis en 2009 à près de 50 000 jeunes de s'impliquer dans des actions d'éducation par le sport dont 6 000 en situation de handicap.

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public fondé en 1982 et placé sous la tutelle du ministre de l'Économie et du secrétaire d'État en charge du Tourisme. Elle a pour mission sociale le développement de l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Elle s'appuie sur deux piliers : les Chèque-Vacances et Coupons-sport destinés aux salariés des secteurs publics et privés (3,2 millions de bénéficiaires) et des programmes d'action sociale au profit des publics en difficulté : familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées (130 000 personnes sont parties en vacances en 2009).

Contacts Presse :

ANCV - Nicolas Randy - T : 06 79 21 57 72 - Courriel : nrandy@ancv.fr

ANCV - Joëlle Muzeau - T : 01 34 29 53 53 - Courriel : jmuzeau@ancv.fr

AB3C - Stephane Barthélémi - T : 01 53 30 74 00 - Courriel : stephane@ab3c.com